

TAUX DE RENDEMENT 2022 ⁽¹⁾ DES FONDS EN EUROS LES ASSURANCES MUTUELLES LE CONSERVATEUR CONTRATS EN COURS DE COMMERCIALISATION

◆ CONSERVATEUR HELIOS PATRIMOINE, CONSERVATEUR HELIOS CAPITALISATION, CONSERVATEUR ÉPARGNE RETRAITE :

		ENCOURS inférieur à 150 000 € ⁽³⁾	ENCOURS supérieur à 150 000 € ⁽³⁾
POURCENTAGE INVESTI EN UNITÉS DE COMPTE ⁽²⁾	70 % et plus	3,00 %	3,20 %
	De 60 % à moins de 70 %	2,60 %	2,80 %
	De 50 % à moins de 60 %	2,30 %	2,50 %
	De 40 % à moins de 50 %	2,10 %	2,30 %
	Moins de 40 %	1,10 %	1,10 %

- ◆ **AU 1^{ER} JANVIER 2023, LA PROVISION POUR PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES EST SUPÉRIEURE À 3 %** des provisions mathématiques épargne euros des Assurances Mutuelles Le Conservateur.
- ◆ **LA TRANSFORMATION DES ANCIENS CONTRATS D'ASSURANCE-VIE EN CONSERVATEUR HELIOS PATRIMOINE EST POSSIBLE DANS LES CONDITIONS FIXÉES PAR L'ASSUREUR.**

Gilles Ulrich, Président du Directoire, commente :

“ *En 2022, dans un environnement complexe, notre Maison a montré que la stratégie de diversification conduite depuis 15 ans permet de continuer d'allier à notre dynamique de croissance la robustesse de notre modèle :*

- *La collecte de notre Groupe dépasse pour la première fois 1 110 M€ d'euros (+ 5 %).*
- *Le chiffre d'affaires de nos Sociétés d'assurance s'établit à 993 M€, en hausse de 2 % par rapport à l'année dernière.*

Ceci est possible grâce à la confiance constante de nos 270 000 Sociétaires. ”

Créé en 1844, Le Conservateur, groupe mutualiste indépendant, propose une gamme de produits diversifiés en assurance vie, prévoyance, épargne retraite, placements financiers et un produit original sur lequel il a bâti sa réputation et son développement : la Tontine.

CONTACT PRESSE SHAN : Brigitte MICHAUT - Tél 06 19 66 38 54/brigitte.michaut@shan.fr

(1) Taux de rendement annuel 2022 du fonds en euros du contrat, net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux et fiscaux, en l'absence de rachat, de versement et/ou d'arbitrage. Hors frais liés aux opérations spécifiques (versements, arbitrages).

(2) Part moyenne d'unités de compte, évaluée sur l'ensemble de l'année 2022 en intégrant les opérations réalisées durant l'exercice sur les différents supports (rachats, versements, arbitrages). Le calcul est réalisé selon une fréquence mensuelle.

(3) Montant total au 31 décembre 2022 de la valeur de rachat (Conservateur Helios Patrimoine, Conservateur Helios Capitalisation) ou de la valeur de transfert (Conservateur Épargne Retraite).

Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir.